

# LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°363 | FÉVIER 2019

## ALTYTUD'



6

3

0

## DOSSIER

### Altytud 630 Association des commerçants

# ZOOM

Dès le 3 janvier, Hubert Arnould et des membres du Conseil municipal sont venus présenter leurs vœux aux résidents de l'EHPAD. Aînés et élus ont ensuite partagé la traditionnelle galette des Rois avec les membres du CVS, ceux du CCAS et les bénévoles de l'association Les Amis de la Clairie.

Les vœux aux forces vives (entreprises, associations, corps constitués...) ont eu lieu le lundi 7 janvier : après un bilan de l'année 2018 commenté par Maryvone Crouvezier, les conseillers municipaux juniors puis le Maire ont présenté leurs vœux. Ensuite le conseiller départemental Jérôme Mathieu, le sénateur Daniel Gremillet et enfin le député Christophe Naegelen ont pris la parole.

Le 9 janvier, le troisième rendez-vous traditionnel des vœux était consacré au personnel communal.



À l'occasion de cette cérémonie, 4 agents ont été honorés : médaille de vermeil pour 30 ans au service de la collectivité pour Denise Perrin, Annie Marion et Odette Claudel, médaille d'argent pour 20 ans de service pour Sylviane Remy.

*Absents sur la photo : médaille d'argent pour Dominique Duchêne pour 30 ans de service et médaille de vermeil pour Isabelle Ordener pour 20 ans de service.*

# EDITORIAL



“ Chers Bressaudes et Bressauds,

Tous les ans, la municipalité se fait un devoir de présenter ses vœux début janvier. 2019 ne déroge pas à cette coutume et la priorité fut réservée à nos aînés, résidents de l'Ehpad, l'échange de vœux s'est déroulé autour du verre de l'amitié et de la dégustation d'une savoureuse galette.

Lors de la cérémonie consacrée aux forces vives et associations, ce fut l'occasion de faire oralement un bilan de l'année 2018 et de présenter les projets communaux 2019. Celle consacrée au personnel communal a permis également de faire un retour sur les activités 2018 des services et d'émettre des souhaits pour 2019.

Les projets communaux seront repris dans le budget 2019 actuellement en cours d'élaboration, qui devrait être voté fin mars. Lors d'un prochain bulletin, un dossier sera consacré aux résultats 2018 et les grandes lignes 2019 y seront relatées.

Au moment où j'écris ces quelques lignes, la neige est enfin arrivée après s'être fait attendre pendant les vacances de Noël-Nouvel An, semaines qui ont bénéficié malgré tout d'un taux de remplissage locatif conséquent.

Merci à tous les acteurs locaux qui ont proposé à nos visiteurs des activités sportives, culturelles ou autres afin de leur rendre le séjour très agréable malgré le manque ou le peu de neige naturelle. Comme chacun le sait, la saison d'hiver est une saison économique très importante pour les professionnels du tourisme bien sûr, mais également pour toute la population qui bénéficie de l'effet induit par cette économie touristique.

J'espère que le reste de la saison sera plus favorable et permettra à toutes et à tous de profiter des plaisirs de la glisse dans nos domaines skiabiles, d'appréhender la montagne en douceur et la découverte de superbes paysages lors de randonnées en raquettes, et de profiter également de toutes les structures mises à votre disposition, telles que la piscine, la patinoire.

Pour le bien-être et la sécurité de tous, par temps de neige, je vous rappelle les quelques consignes de base, c'est-à-dire respecter les interdictions de stationnement, éviter tout stationnement sur la voie publique, déneiger les trottoirs autour de votre habitation, votre commerce.

Le dossier de ce bulletin est consacré à Altytud 630, association dynamique regroupant de nombreux commerçants. Comment fonctionne-t-elle, c'est ce que vous pourrez découvrir dans les pages de ce dossier.

Je vous souhaite une bonne lecture.  
Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

ZOOM 2<sup>e</sup> de Couv.

ÉDITORIAL P.01

CONSEIL MUNICIPAL P.02-05

ACTUALITÉS P.06-09

CINÉMA P.09

TRIBUNE P.10

DOSSIER P.11-15

Altytud 630

OTL P.16-17

DANS LE RÉTRO P.17-20

INFOS PRATIQUES P.21

AGENDA 4<sup>e</sup> de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

## LABRESSE INFOS - N°363

BULLETTIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

FÉVRIER 2019

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,  
OTL et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique docs à télécharger)

### Finances

#### Admissions en non valeurs

Les services de la Trésorerie de Cornimont ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur les exercices antérieurs, sur le budget RME pour un montant de 3 450,37 €. Il s'agit d'impayés sur des factures d'électricité dont les poursuites sont épuisées et sans effet.

#### Décisions modificatives de budgets

##### Décision modificative n° 1 au budget RME

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Articles	Libellés	Montant	Articles	Libellés	Montant
6542	Créances éteintes	8 000,00 €	706	Prestations de services	33 000,00 €
6211	Personnel intérimaire	5 000,00 €			
64 111	Personnel titulaire-rémunération principale	6 000,00 €			
6413	Personnel non titulaire	8 000,00 €			
64 141	Indemnités et avantages	2 000,00 €			
6455	Cotisations-régime CNIEG	4 000,00 €			
		<b>Total</b>			<b>Total</b>
		<b>33 000,00 €</b>			<b>33 000,00 €</b>

##### Décision modificative n° 1 au budget lotissement de La Louvière

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Articles	Libellés	Montant	Articles	Libellés	Montant
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 000,00 €	7015	Ventes de terrains aménagés	5 000,00 €
		<b>Total</b>			<b>Total</b>
		<b>5 000,00 €</b>			<b>5 000,00 €</b>

#### Clôtures de budgets annexes

Le lotissement de la Louvière étant terminé, il y a eu lieu de reprendre la partie des terrains qui ne pouvait être construite pour raison d'urbanisme pour sa valeur résiduelle constatée dans les stocks soit 25 719,69 € TTC, et ensuite de clôturer le budget annexe du Lotissement de La Louvière à la date du 31/12/2018.

Suite au projet de construction d'un nouveau funérarium, les terrains initialement transférés au budget annexe du Lotissement des Proyes ont été réintégrés dans le budget principal par délibération n° 6/2018 du 25/06/2018. Il y a lieu de clôturer définitivement ce budget annexe.

#### Lotissement de la Rigue

Le lotissement des balcons de la Rigue présente à ce jour un déficit important que la vente des terrains ne permettra pas de couvrir. Afin de ne pas faire supporter au budget principal la reprise intégrale du déficit sur l'exercice auquel sera rattachée la clôture du budget lotissement des balcons de la Rigue et dont la date ne peut être connue à ce jour, une reprise partielle du déficit à hauteur de 50 000,00 € a été comptabilisée sur l'exercice 2018.

#### Attribution d'un secours

Le 15 octobre 2018, de terribles inondations imprévisibles ont frappé le département de l'Aude, ayant eu pour conséquence de colossaux dégâts matériels dans les communes de ce département. Suite à l'appel à la solidarité lancé par l'association des Maires de l'Aude, relayé par l'association des Maires des Vosges, pour les communes sinistrées du département de l'Aude, le Conseil Municipal a attribué un secours d'un montant de 1 000,00 € au département de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité Communes Audoises ».

#### Subventions allouées par le Département des Vosges

- 15 465 € au taux de 12 % sur une dépense subventionnable hors taxe de 128 796 € pour l'aménagement global des rues de la Clairie et du Moulin
- 42 000 € calculée au taux de 12 % sur une dépense hors taxe plafonnée à 350 000 € pour l'aménagement global de traverse rue du Hohneck, RD 34,
- 1 821 € calculée au taux de 10 % sur une dépense subventionnable hors taxe de 18 212 €, pour l'acquisition d'un praticable de gymnastique.

## Marchés publics

Les marchés, conventions-baux, emprunt, demandes de subvention, cessions, ont été conclus selon tableaux ci-après :

### Marchés conclus

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Travaux de sécurisation et renforcement des réseaux BT et HTA « Basse des Feignes »	Molinari SAS	47 805,00 €	57 366,00 €
Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski 2018-2019	Transmosel SARL La Bresse		180,00 € vers CH de Gérardmer 175,00 € en 2017-2018 237,00 € vers CH de Remiremont et CH de Saint-Dié-des-Vosges 235,00 € en 2017-2018
	Fève-Senira Gérardmer		183,00 € vers CH de Gérardmer 181,00 € en 2017-2018 238,00 € Vers CH de Remiremont et CH de Saint-Dié-des-Vosges 236,00 € en 2017-2018
Travaux de mise en accessibilité de la maison du Neuf Pré - Lot n° 4 : plâtrerie Avenant n° 1 - Annule et remplace décision 165-18	SAS Pro'CD	75,50 € Soit + 0,73 % par rapport au marché initial	90,60 €
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>10 373,50 €</i>	<i>12 448, 20 €</i>
Location d'un logiciel « scoring » pour le bowling du complexe nautique des Proyes	Switch Bowling France 67120 Dorlisheim	119,00 € / mois	142,80 € / mois (Couvre le droit d'utilisation illimitée et éventuelle assistance technique)
Travaux d'amélioration des équipements techniques du bowling au complexe nautique des Proyes Avenant n° 1	Switch Bowling France 67120 Dorlisheim	5000,00 € Soit + 8,60 % par rapport au marché initial	6000,00 €
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>63 132,60 €</i>	<i>75 759,12 €</i>
Prestation de nettoyage de toilettes communales sur différents sites touristiques (Site du Brabant, Lac des Corbeaux, Lac de Blanchemer, Maison de La Bresse) Année 2018-2019	Pascal Mougel Multiservices La Bresse		11 075,00 € (Pour mémoire 11 125,00 € en 2017-2018)
Prestations de service de transport « Bus Hivernal » Saison 2018-2019	Voyages Marcot 88200 Xertigny	290,00 € / jour et par autocar en circulation (282,00 € en 2017-2018)	À partir du 23/12/18 et jusqu'au 09/03/19 (tous les jours pendant les vacances de Noël et d'hiver des 3 zones scolaires et week-ends hors période scolaire)
Travaux de rénovation de la Mairie : couverture et isolation de la toiture, isolement et coupe-feu des archives et rénovation d'un appartement Lot n° 3 menuiserie - Avenant n° 1	Menuiserie Gehin	467,55 € Soit + 4,60 %	521,91 €
<i>Nouveau montant du marché :</i>		<i>10 638,05 €</i>	<i>12 023,65 €</i>

### Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention d'occupation privative du domaine public Jardin d'enfants Parcelles 576P, 518P et 581P Cours de ski Parcelles 577 et 578 et une partie du chemin à titre privatif pour les besoins du jardin d'enfants et l'accès au local ESF	Syndical local de l'ESF de La Bresse en présence de la Société Remy Loisirs	50 € / an HT payable au plus tard le 31/03 de chaque année	Du 01/11/18 au 31/10/21 sans possibilité de tacite reconduction
Mise à disposition de locaux à la Maison du Neuf-Pré	Association « Compagnie Cent Scènes »	Gratuit	6 ans

# CONSEIL MUNICIPAL

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention de mise à disposition de locaux : Maison de la Montagne du Massif des Vosges Effet rétroactif du 27/08/18 Au rez-de-chaussée : réserve, chambres froides, vestiaires, laverie, sanitaires, local ménage 1 <sup>er</sup> étage : cuisine équipée, salles à manger, sanitaires, pour une surface de 668 m <sup>2</sup> Redevance annuelle pour couvrir les charges locatives (eau, chauffage, électricité, maintenances diverses)	Département des Vosges	Gratuit du 27 août 2018 au 31 décembre 2018 13 333 € du 1 <sup>er</sup> janvier au 26 août 2019	Du 27 août 2018 au 26 août 2019
Bail agricole : Lieu-dit Les Tannes – Surface 2,632 8 ha	Christophe Sour	7,10 €/ha/an	9 ans à compter du 01/01/19
Bail agricole : Lieu-dit Les Tannes – Surface 2,117 8 ha	Pascal Holtzer	7,10 €/ha/an	9 ans à compter du 01/01/19
Mise à disposition de terrain : Lieu-dit « Les Tannes » : un seul parc cadastré sections AO 177 179 et 186 pour partie Avenant à la décision 58 du 23 mai 2018	Daniel Perrin	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction
Avenant n° 2 à la convention pluriannuelle de pâturage Extension parc lieu-dit « Supervallée » Surface 1 ha environ	EPLEFPA des Vosges Mirecourt	Gratuit	Jusqu'au 31/04/21
Mise à disposition de terrain pour ouvrage source : Lieu-dit « la Courbe » – section AW 1020 – 100m <sup>2</sup>	Mme Paulette Rozental	Gratuit	1 an reconductible par tacite reconduction

## Demandes de subventions

Organisme	Objet
Conseil Départemental des Vosges et tout organisme susceptible d'apporter un soutien financier	« 20h04, de l'idée sans détour » Saison 2019 Budget prévisionnel global : 9 620 €

## Convention - Chemin du Basset Monet/Fachepremont

Des travaux de mise aux normes d'un réseau de routes forestières sur le secteur de « Fachepremont » sont en cours de réalisation ; une première tranche a été réalisée en 2018 et une deuxième et dernière tranche sera réalisée en 2019. La société Siat-Braun envisage également d'aménager un chemin forestier pour desservir et exploiter sa propriété forestière située sur les Communes de La Bresse et de Xonrupt-Longemer. Son projet nécessite de réhabiliter une portion du chemin du Basset Monet appartenant à la Commune de La Bresse.

Il revient à la société Siat-Braun de transformer une piste de 143 ml en chemin empierré permettant l'accès des camions grumiers en toute saison (hors période de dégel, de fortes pluies ou autre restriction) et de réparer les dégradations empêchant la circulation qui lui sont imputables, à charge pour elle de se faire indemniser par le ou les auteurs des détériorations.

Il revient à la Commune de La Bresse de laisser le chemin du Basset Monet en libre accès à la société Siat-Braun, pour les seuls besoins d'accès aux parcelles en vue de les gérer et les exploiter. Les dégradations imputables seront réparées, charge à la Commune de se faire dédommager par l'(les) auteur(s).

L'entretien ordinaire du chemin du Basset Monet sera réalisé conjointement par les deux propriétaires selon le partage des dépenses suivant : 67 % du montant HT à la charge de la Commune de La Bresse et 33 % du montant HT à la charge de la société Siat-Braun. Un entretien courant sera effectué annuellement par la Commune, une facture correspondante de 100,00 € HT sera

adressée à la société Siat-Braun.

La convention est consentie pour une durée de 25 ans, renouvelée par tacite reconduction sauf dénonciation un an avant son terme, sans pouvoir remettre en cause le droit de passage des parties sur ce chemin.

## Création d'un nouveau Funérarium

Considérant que les deux chambres funéraires existantes ne répondent plus aux attentes des familles, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la création d'un nouveau funérarium, qui sera situé au 27 rue des Proyes et sollicitera à cette fin l'autorisation de Monsieur le Préfet des Vosges

Ce bâtiment comprendra :

- hall pour réunions et discussions au sein des familles
- 3 salons de présentation des corps
- 3 sas affectés à chaque salon permettant aux familles de se retrouver dans un lieu plus intime que le hall d'entrée
- 3 offices pour la préparation de collation
- 1 salle de préparation des corps
- 1 zone pour chambre froide
- sanitaires pour le public et WC pour le personnel des pompes funèbres
- locaux techniques
- zone couverte de déchargement des corps
- parvis couvert
- stationnement PMR
- accès de stationnement de service (pompes funèbres et services techniques).

## Attribution marché Funérarium

Après une première consultation pour les travaux de construction de ce funérarium, déclarée infructueuse en raison de la réception d'offres insuffisantes ou supérieures aux estimations, une deuxième consultation allotie en 12 lots a été attribuée :

Lot 1 : Gros œuvre VRD	Entreprise Delot (Anould)	271 813,45 €
Lot 2 : Charpente et Bardage bois	Vosges Charpente (Vincey)	45 745,18 €
Lot 3 : Couverture et bardage zinc	Toiture services (Laneuveville/Nancy)	55 335,00 €
Lot 4 : Étanchéité	Vannson (Le Thillot)	15 000,00 €
Lot 5 : Menuiseries ext.alu/Serrurerie	Joly (Xertigny)	22 400,00 €
Lot 6 : Plâtrerie	Pro pose (Épinal)	37 135,50 €
Lot 7 : Menuiserie intérieure	Vaxelaire (La Bresse)	34 037,20 €
Lot 8 : Carrelage sols souples	Europ Revêtements (Dounoux)	31 919,00 €
Lot 9 : Peinture	Keldec (Dogneville)	9 701,80 €
Lot 10 : CFA / CFO	Adam et Nicolas (Saulxures)	29 788,00 €
Lot 11 : Chauffage	Imhoff (Gérardmer)	26 700,00 €
Lot 12 : Plomberie Sanitaire	Claudiel CPS (La Bresse)	18 985,15 €
<b>Total du marché hors taxes</b>		<b>597 941,38 €</b>

## Ressources humaines

Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 prévoit la mise en place du télétravail dans la fonction publique. Il précise que le télétravail est une forme d'organisation du travail faisant appel aux technologies de l'information, dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon régulière et volontaire.

La Municipalité a souhaité mettre en place le télétravail à titre expérimental sur un poste pour une durée d'une année. Les activités pouvant être effectuées sous forme de télétravail concernent les missions du responsable du service Communication et de la Maison de La Bresse. Lorsque l'agent exercera son activité en télétravail, il effectuera les mêmes horaires que ceux réalisés habituellement au sein de la collectivité ou de l'établissement. Durant ces horaires, l'agent sera à la disposition de son employeur sans pouvoir vaquer librement à ses occupations personnelles. La comptabilisation des heures effectives pourra se faire directement sur le logiciel habituel. La quotité des fonctions pouvant être exercées sous la forme du télétravail est limitée à deux demi-journées par semaine.

## Urbanisme - Terrain - Patrimoine

### Projet de cession d'une propriété communale

Le bâtiment communal, « ancienne école de Vologne », situé 29, route de Vologne est mis à la disposition de l'Office National des Forêts pour y loger son personnel. Les actuels occupants souhaitent aujourd'hui, à titre personnel, acquérir cette habitation. Le Conseil Municipal a donc autorisé la mise en vente au prix du marché et de gré à gré de ce bien, et aura à se prononcer sur les conditions de cession définitives

### Cession d'une propriété communale

Le bâtiment « ex-école du Chajoux » a fait l'objet d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public en juin 2015 permettant ainsi d'envisager une cession, puis le conseil municipal a autorisé sa vente en 2018.

Le conseil municipal a acté la Cession à Mme et M. Yan Jeanpierre demeurant 39 route du Chajoux aux conditions suivantes :

- Bâtiment en l'état situé 51 route du Chajoux. Réf. cadastrales : AW N° 244 - 1 710 m<sup>2</sup> - zone UC du PLU
- Tarif : 215 000 € net vendeur
- Avis des Domaines n° 2018-88-075-V-938 du 30/11/2018.
- L'ensemble des frais liés à la transaction sont à la charge de l'acheteur.

### Cession de terrain :

- Au profit de Mme Sandrine Pelissard et M. Thibaut Pachocinsjki
- Lotissement « La Lunelle » - Lot n° 22 - Parcelle cadastrée AR 1169 - 933 m<sup>2</sup>
- Au prix de 27,44 € HT/m<sup>2</sup> (avis des domaines n° 2018-88-075-V-474 en date du 13/06/2018 pour évaluation du terrain)
- Modalités de cession de terrain en résidence principale définies par la délibération n° 55/2012 du 26/03/12

### Cession de terrain :

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise Escaliers Morel a sollicité la Commune pour du terrain complémentaire permettant des aménagements de son entreprise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé la cession de terrain situé « Route de Moyenmont » aux conditions suivantes (avis de la commission terrains en date du 8 avril 2016) :

- Section AS N° 879 apportée par l'indivision Poirot
- Réf. Cadastre : AW 494 : 240 m<sup>2</sup> - AW 495 : 800 m<sup>2</sup> - AW 496 : 510 m<sup>2</sup> pour un total de 1550 m<sup>2</sup>
- Zone IAU du PLU
- 2 € le m<sup>2</sup> s'agissant du terrain complémentaire pour une activité économique
- Frais de géomètre et de notaire à la charge des escaliers Morel.
- Estimation des domaines n° 2018-88-075-V-945 du 10 décembre 2018.

### Échange de terrain

Dans le cadre des travaux pour l'extension du réseau d'eau public via la Traverse de Grosse Pierre, une emprise sur une parcelle privée, propriété de la succession Fernand Poirot, a été nécessaire.

Le conseil municipal a autorisé l'échange ci-dessous, aux conditions suivantes :

- Section AS N° 879 apportée par l'indivision Poirot
- Section AS N° 880 échangée par la commune de La Bresse
- Surface : 130 m<sup>2</sup> de part et d'autre - Échange réalisé sans soulte
- Frais à la charge de la Commune de La Bresse
- Estimation des domaines n° 2018-88-075-V-944 du 10 décembre 2018.

# ACTUALITES

## CCHV

### Collecte des objets encombrants

La Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV), en partenariat avec l'association L'Abri, organise un service d'enlèvement des objets encombrants, gratuit et réservé aux particuliers. Le but est de mettre fin aux dépôts sauvages et de favoriser le réemploi des objets.

Il peut être effectué deux fois par an (2 min 3 s maximum par enlèvement). Les objets encombrants acceptés sont : table, sommier, matelas, armoire démontée, cuisine, canapé, salon de jardin, cuisinière, réfrigérateur, vélo, poussette, outil thermique, sanitaire, radiateur, tondeuse...

Pour demander un enlèvement, appelez le 03 29 27 29 04 (du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h). L'opérateur validera avec vous la liste des objets qui seront collectés. Le collecteur vous rappellera dans les 20 jours pour fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.

Le matin avant 6 h ou la veille au soir, vous déposerez les objets encombrants listés devant votre domicile, sur le domaine public (trottoir, bord de route...).

### Du nouveau sur les ondes

Chaque semaine, la CCHV vous propose une chronique radio d'information générale. On y parle de projets de territoire, de services, de culture, d'actions collectives en faveur de l'environnement, de cours d'eau, d'énergie, etc.

Intitulée « Attendez-vous à savoir », elle est diffusée trois fois par semaine sur Cocktail FM et Résonance FM.

Diffusion sur Cocktail FM : dimanche à 7 h 15, lundi à 10 h 30 et 13 h 30 (FM 88.9 ou en podcast sur [www.cocktailfm.com](http://www.cocktailfm.com), rubrique Podcast).

Diffusion sur Résonance FM : dans les bulletins d'information du lundi à 8 h, 9 h et 12 h, le dimanche à 9 h 20 (FM 88.1).

### Soutien aux associations

La CCHV s'est dotée d'un budget pour soutenir les associations qui travaillent en faveur du dynamisme et de l'attractivité du territoire. Des projets ponctuels ou des actions nouvelles peuvent être aidés dans quatre domaines : social, environnement, sport, culture.

En 2018, elle a soutenu neuf projets pour un montant de 14 491 €.

Vous êtes membre d'une association qui veut entreprendre une action sociale, environnementale, sportive ou culturelle ? Contactez la CCHV. Infos et règlement d'attribution des subventions : [www.cchautesvosges.fr](http://www.cchautesvosges.fr), rubrique Subventions aux associations

## Le saviez-vous

Envie d'espace ? Pour la mise en place d'une véranda, d'une pièce supplémentaire, vous devez déposer une demande : soit une déclaration préalable, soit un permis de construire.

Pour la division d'un terrain en vue de bâtir en une ou plusieurs parcelles, vous devez en fonction de votre projet déposer une déclaration préalable de division de terrain ou un permis d'aménager

Un projet ? Contactez le service urbanisme pour le présenter et déterminer les conditions de sa mise en œuvre notamment conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et nécessité (ou pas) d'une autorisation d'urbanisme préalable.

STM - 7 Route de Niachamp - Tél. : 03 29 25 53 89

## Haut débit

Une nouvelle armoire est apparue au début de la route du Lac des Corbeaux : c'est un PRM (Point de Raccordement Mutualisé) qui assure une montée en débit Internet aux usagers sur le secteur des Planches-Pont de Bramont. En effet, suite à l'installation par le Conseil départemental et Orange de 3 PRM, (Pré de l'Orme, Chajoux, Pont des Mortes), il s'est avéré que le secteur du Pont de Bramont ne bénéficiait d'aucune amélioration, alors que cela aurait dû être le cas.

M. Le Maire a interpellé l'opérateur Orange et le Conseil départemental. Après une négociation fructueuse, Orange a consenti à installer un PRM supplémentaire pour assurer au plus grand nombre d'abonnés un accès Internet optimal.

La mise en service de ce dispositif est prévue début avril, nous vous tiendrons informés !

Cette montée en débit n'est qu'une étape, car le plan régional financé par la Communauté de Communes des Hautes Vosges et le département des Vosges se déploie sur notre territoire. Les travaux prévus à compter de fin 2020 apporteront alors à chaque abonné une connexion à la fibre optique.



## Concert avec Music Live Events

Help est un Tribute des Beatles qui nous vient de Slovénie, mais aux accents purement britanniques et à la sonorité identique à celle de leurs aînés. Bluffant de ressemblance, le mimétisme ne s'arrête pas là car le ressenti est absolument impressionnant et l'ambiance qui s'installe dès la première chanson est teintée à la fois de beaucoup d'énergie et d'une nostalgie poignante. On se laisse facilement bercer et emporter par tous les standards du célèbre groupe de Liverpool, accompagnant sans hésiter tous les titres repris : un vrai régal !

Il s'agit d'un tribute qui ne fera qu'une date à La Bresse en début d'année. Rendez-vous à 20h pour 2h30 de concert. Il n'y aura pas de première partie.

*Préventes : Maison de la Presse place du Champtel, Super U La Bresse, 06 32 50 69 76,*

*<https://www.weezevent.com/helpbeatletributelabresse>*

*Tarifs : 15€ en prévente - 18€ sur place - Gratuit moins de 12 ans*



## Répétitions au groupe Théâtral

La troupe des adultes est au travail depuis plusieurs mois dans la bonne humeur pour vous présenter « Et si c'était à refaire » une comédie de Laurent Ruquier à partir du 9 mars prochain !

Dans la clinique réputée du docteur Jouvence, les femmes, qu'elles soient célèbres ou inconnues, se bousculent pour se faire refaire le nez, les seins, la bouche... L'arrivée d'une secrétaire intérimaire perturbe le docteur Jouvence qui n'est pas insensible à son charme, ce qui va fortement déplaire à Mme Jouvence d'autant plus que trois autres employés ne feront rien pour rendre la situation plus aisée dans la clinique...



## Borne de rechargement électrique

Une nouvelle borne de rechargement pour les véhicules électriques a été installée en fin d'année 2018 sur le parking de la Halle des Congrès. Cette borne est capable de recharger jusqu'à quatre véhicules simultanément ; c'est la seule borne actuellement sur le marché, capable de le faire.

Désormais opérationnelle, elle sera officiellement inaugurée le 4 février.



# KARAM'ELLE

**Nouvelle collection  
printemps à découvrir !  
(du 36 au 52)**

5, Place du Champtel - 88250 La Bresse

## 🕒 Dernière minute

**Grand débat national, à La Bresse**

La municipalité organise une soirée dans le cadre du grand débat national vendredi 8 février de 19h30 à 21h30, au CCS (rue Mougel Bey).

# ACTUALITES

## En février à la Maison de La Bresse

Expositions ouvertes tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h (9 février au 10 mars) - Entrée libre

### Uni... Verre, Janine Jacquot Perrin

Toute en transparence et en lumière, l'exposition de cette artiste ne ressemble à aucune autre. Derrière l'immense paravent aux reflets de paysages vosgiens se découvrent des œuvres semi-abstraites, des lampes, des tableaux lumineux, et de nombreuses créations de plus petite taille. Une grande colonne trône au centre de la pièce telle une bougie géante, et des murs montés en briques de verre dissimulent du mobilier du designer Merouane Hanafi.

Sublime, délicat, une exposition rare à ne pas manquer.

Un parcours de découverte en famille et de nombreuses activités pour les enfants sont à votre disposition.



### Uni... Vers, météorites et comètes

Le planétarium d'Épinal propose deux expositions autour de l'univers : « Impact », présentant les collisions qui témoignent de l'histoire de notre système solaire, et « Météorites d'hier, science de demain », qui nous apprend à reconnaître une météorite et pourquoi pas, à en trouver ! Richement illustrées et pleines de curiosités, ces expositions scientifiques sont une première à la Maison de La Bresse.

*Des activités pour tous sont proposées pendant le temps de l'exposition, et des ateliers pour enfants sont organisés les jeudis 21 et 28 février, de 15h à 18h (réservation conseillée).*

## Conférence : l'histoire de l'église

L'église Saint-Laurent fait partie de l'histoire collective des Bressauds. Son passé est toujours présent dans ses maçonneries puisque le bâtiment du 17<sup>e</sup> siècle est blotti dans les murs de l'actuel, tout comme la charpente de la reconstruction de 1803 encore en grande partie présente.

Les moellons ont été charriés par nos ancêtres qui ont aussi creusé les fondations et fait le manœuvre pour les maîtres maçons.

C'est toute cette histoire que les Racines Bressaudes proposent de découvrir lors d'une conférence vendredi 15 février à 20h, à la Maison de La Bresse.



**Les Briconautes**

**Demandez votre carte de fidélité (gratuite)  
et cumulez des €  
5 % de réduction à la souscription**

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : [brico8@free.fr](mailto:brico8@free.fr)  
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

**Votre photographe  
à La Bresse**

au 18 rue de l'Eglise  
06 37 31 38 91 - [contact@marcfulgoni.fr](mailto:contact@marcfulgoni.fr)  
[www.marcfulgoni.fr](http://www.marcfulgoni.fr)

Photos d'identité - Portraits - Photos immobilières - Mariages - Baptêmes - Anniversaires  
Congrès - Inaugurations - Photos de sports - Tirages - Numérisation - Retouches

## Spectacles familiaux

### La mouette et le chat, compagnie Chamboule Touthéâtre

Inspiré du roman à succès de Luis Sepúlveda «L'histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler», ce spectacle familial mêle habilement le conte, la vidéo, la musique dans un univers plein d'humour, de poésie et d'émotion.

Zorba, un gros chat noir rencontre Kengah, une mouette mazoutée qui est venue mourir sur son balcon. Elle va pondre un œuf. Zorba lui fait alors trois promesses : couvrir son œuf, protéger le poussin et... lui apprendre à voler.

Tous les chats du port vont se mobiliser pour l'aider à tenir ces trois promesses insolites.

À travers les aventures de Zorba et d'afortunada le poussin, on découvre des thèmes comme celui de la solidarité, du respect de la différence et de la nature.

**Jeudi 21 février, 18h, à la salle des fêtes**  
Entrée gratuite

### Spectacle de magie, Clément Demangel

Le célèbre magicien vosgien vient présenter un spectacle interactif et familial. Enfants et parents participeront aux différentes expériences qu'il réalisera. Disparitions, réapparitions, lévitation, et bien sûr rires en cascade sont au programme de ce show.

Après avoir remporté le 1<sup>er</sup> prix au Festival International de magie de Grenoble, Clément Demangel est devenu l'un des magiciens les plus recherchés de la région. Il est également organisateur de nombreux festivals internationaux de magie et directeur de l'école de magie d'Épinal.

**Jeudi 28 février, 18h, à la salle des fêtes**  
Entrée gratuite

## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

### Programme à partir du 6 février

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

#### Semaine du 6 au 12 février



#### MIA ET LE LION BLANC

Sortie : 26 décembre 2018 (1 h 37). Famille, Aventure française, allemande, sud-africaine réalisée par Gilles de Maistre avec Daniah De Villiers, Mélanie Laurent, Langley Kirkwood

Mia a onze ans quand elle noue une relation hors du commun avec Charlie, un lion blanc né dans la ferme de félins de ses parents en Afrique du Sud. Tous deux grandissent comme frère et sœur et deviennent vite inséparables. Trois ans plus tard, Charlie est devenu un lion imposant. Mia découvre alors le secret que cache la ferme : son père vend les lions à des « chasseurs de trophées ». Mia n'aura désormais qu'une obsession : sauver Charlie, à tout prix.



#### EDMOND

Sortie : 9 janvier 2019 (1 h 50). Comédie dramatique française, belge réalisée par Alexis Michalik avec Thomas Solivérès, Olivier Gourmet, Mathilde Seigner

Décembre 1897, Paris. Edmond Rostand n'a pas encore trente ans, mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une pièce nouvelle, une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes. Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'a que le titre : «Cyrano de Bergerac».



#### AQUAMAN

Sortie : 19 décembre 2018 (2 h 24). Action, Aventure, Fantastique américaine réalisée par James Wan avec Jason Momoa, Amber Heard, Willem Dafoe

Les origines d'un héros malgré lui, dont le destin est d'unir deux mondes opposés, la terre et la mer. Cette histoire épique est celle d'un homme ordinaire destiné à devenir le roi des Sept Mers.

#### Semaine du 13 au 19 février



#### LE RETOUR DE MARY POPPINS

Sortie : 19 décembre 2018 (2 h 11). Comédie musicale, Fantastique américaine réalisée par Rob Marshall avec Emily Blunt, Lin-Manuel Miranda, Ben Whishaw

Michael Banks travaille à la banque où son père était employé, et il vit toujours au 17 allée des Cerisiers avec ses trois enfants, Annabel, Georgie et John, et leur gouvernante Ellen. Comme sa mère avant elle, Jane Banks se bat pour les droits des ouvriers et apporte son aide à la famille de Michael. Lorsque la famille subit une perte tragique, Mary Poppins réapparaît magiquement dans la vie de la famille. Avec l'aide de Jack, l'allumeur de réverbères toujours optimiste, Mary va tout faire pour la joie et l'émerveillement reviennent dans leur existence... Elle leur fera aussi découvrir de tout nouveaux personnages pleins de fantaisie, dont sa cousine, l'excentrique Topsy.



#### LES INVISIBLES

Sortie : 9 janvier 2019 (1 h 42). Comédie française réalisée par Louis-Julien Petit avec Audrey Lamy, Corinne Masiero, Noémie Lovvsky

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte les femmes dont elles s'occupent : falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis !



#### COLETTE (1 SÉANCE EN VO)

Sortie : 16 janvier 2019 (1 h 52). Drame, Biopic américain, britannique réalisé par Wash Westmoreland avec Keira Knightley, Dominic West, Eleanor Tomlinson

1893. Malgré leurs quatorze ans d'écart, Gabrielle Sidonie Colette, jeune fille à l'esprit rebelle, épouse Willy, écrivain aussi égocentrique que séducteur. Grâce à ses relations, elle découvre le milieu artistique parisien qui stimule sa propre créativité. Sachant repérer les talents mieux que quiconque, Willy autorise Colette à écrire - à condition qu'il signe ses romans à sa place. Suite au triomphe de la série des Claudine, il ne tarde d'ailleurs pas à devenir célèbre. Pourtant, tandis que les infidélités de Willy pèsent sur le couple, Colette souffre de plus en plus de ne pas être reconnue pour son œuvre...

#### Semaine du 20 au 26 février



#### LE CHÂTEAU DE CAGLIOSTRO

Sortie : 23 janvier 2019 (1 h 40). Animation, Aventure japonaise réalisée par Hayao Miyazaki avec Yasuo Yamada, Eiko Masuyama, Kiyoshi Kobayashi

Le célèbre Lupin dévalise un casino, mais s'aperçoit que les billets volés sont des faux. En compagnie de son acolyte Jigen, Lupin enquête sur cette fausse monnaie qui le conduit au château de Cagliostro. Ils apprennent alors qu'une princesse, enfermée dans le château, détient la clé d'un fabuleux trésor...



#### L'ORDRE DES MÉDECINS

Sortie : 23 janvier 2019 (1 h 33). Drame français, belge réalisé par David Roux avec Jérémie Renier, Marthe Keller, Zita Hanrot

Simon, 37 ans, est un médecin aguerri. L'hôpital, c'est sa vie. Il côtoie la maladie et la mort tous les jours dans son service de pneumologie et a appris à s'en protéger. Mais quand sa mère est hospitalisée dans une unité voisine, la frontière entre l'intime et le professionnel se brouille. L'univers de Simon, ses certitudes et ses convictions vacillent...



#### LA MULE (1 SÉANCE EN VO)

Sortie : 23 janvier 2019 (1 h 56). Drame, Biopic américain réalisé par Clint Eastwood avec Clint Eastwood, Bradley Cooper, Laurence Fishburne

À plus de 80 ans, Earl Stone est aux abois. Il est non seulement fauché et seul, mais son entreprise risque d'être saisie. Il accepte alors un boulot qui - en apparence - ne lui demande que de faire le chauffeur. Sauf que, sans le savoir, il s'est engagé à être passeur de drogue pour un cartel mexicain.

Extrêmement performant, il transporte des cargaisons de plus en plus importantes. Ce qui pousse les chefs du cartel, toujours méfiants, à lui imposer un «supérieur» chargé de le surveiller. Mais ils ne sont pas les seuls à s'intéresser à lui : l'agent de la DEA Colin Bates est plus qu'intrigué par cette nouvelle «mule». Entre la police, les hommes de main du cartel et les fantômes du passé menaçant de le rattraper, Earl est désormais lancé dans une vertigineuse course contre la montre...

#### Semaine du 27 février au 5 mars



#### MINISCULE 2 - LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE

Sortie : 30 janvier 2019 (1 h 32). Animation, Aventure, Famille française réalisée par Thomas Szabo et Hélène Giraud

Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite cocoonelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes ! La seule solution : reformer l'équipe de choc ! La cocoonelle, la fourmi et l'araignée reprennent du service à l'autre bout du monde. Nouveau monde, nouvelles rencontres, nouveaux dangers... Les secours arriveront-ils à temps ?



#### L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL - CINÉ SENIOR

Sortie : 16 janvier 2019 (1 h 45). Comédie dramatique française réalisée par Nils Tavernier avec Jacques Gamblin, Laetitia Casta, Bernard Le Coq

Fin XIX<sup>e</sup>, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène. De leur union naît Alice. Pour cette enfant qu'il aime plus que tout, Cheval se jette alors dans un pari fou : lui construire de ses propres mains, un incroyable palais. Jamais épargné par les épreuves de la vie, cet homme ordinaire n'abandonnera pas et consacra 33 ans à bâtir une œuvre extraordinaire : «Le Palais idéal».



#### QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?

Sortie : 30 janvier 2019 (1 h 39). Comédie française réalisée par Philippe de Chauveron avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Pascal N'Zonzi

Le retour des familles Verneuil et Koffi au grand complet ! Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres, Rachid, David, Chao et Charles sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. Incapables d'imaginer leur famille loin d'eux, Claude et Marie sont prêts à tout pour les retenir. De leur côté, les Koffi débarquent en France pour le mariage de leur fille. Eux non plus ne sont pas au bout de leurs surprises...

# TRIBUNE

## Article du groupe majoritaire

### Grand Débat

L'année 2018 fut riche en tempêtes...

Cela avait commencé par une tempête climatique, avec Eléonore qui a causé beaucoup de dégâts à certains endroits, en épargnant notre commune d'une catastrophe naturelle notable. L'année s'est poursuivie par une canicule et surtout une sécheresse inédite, inédite par son intensité et par sa longueur, qui nous a causé bien des soucis en matière d'approvisionnement en eau potable, que ce soit pour le réseau communal ou pour un certain nombre de particuliers alimentés par des sources.

Ce changement climatique, dont on nous rebat les oreilles depuis un certain temps, se traduit aussi pour nos territoires que certains pensaient épargnés. L'approvisionnement en eau potable est un sujet sensible et important, et nous devons, comme cela est fait depuis longtemps à La Bresse, continuer à avoir une politique de gestion de l'eau raisonnée et responsable.

Cette gestion doit continuer à se traduire par une politique d'investissement continue sur la rénovation de nos réseaux afin d'augmenter encore la performance globale des réseaux communaux.

Nous devons aussi réfléchir à optimiser et augmenter les ressources, que ce soit par de nouveaux captages ou pompages, ou que ce soit par de la relève et rénovation des captages actuels.

Le sujet de la ressource et de la capacité est au cœur de la réflexion dans l'évolution de notre PLU, car nous devons garantir un approvisionnement en eau dans les zones où seront positionnés des terrains constructibles.

L'équilibre entre les différents usages de l'eau est aussi au cœur de nos réflexions et nous continuerons à faire preuve de pragmatisme et de réalisme plutôt que de céder au populisme et aux fausses affirmations, jusqu'à aller, pour certains, à de la fausse information, voire de la diffamation, via des blogs ou des réseaux soit disant sociaux qui n'ont d'objectifs que de faire parler de leur auteur, mais en restant chaleureusement caché derrière des pseudos protecteurs. Pragmatisme en posant sereinement les enjeux et conséquences des différents usages, et en rédigeant des conventions tenables et adaptables aux situations climatiques ponctuelles.

Cette année climatique particulière se termine par une tempête populaire représentée par la crise des « gilets jaunes », crise provoquée par un ras le bol sur les augmentations de taxes que ce soit sur les carburants ou pour les faibles revenus.

Le gouvernement a déjà pris des mesures pour tenter de calmer le mouvement, mais la distance entre le gouvernement et la population semble encore très grande. L'organisation de Grands Débats territoriaux va peut-être permettre de faire remonter sereinement les propositions et revendications du terrain, c'est ce que nous souhaitons, car la violence envers les biens collectifs ou pire, la violence ne serait-ce que verbale envers les personnes et les élus n'est pas tolérable dans un état de droit comme le nôtre.

Faisons le vœu que ce grand débat ramène la sérénité dans notre pays. Vos élus de proximité sont à votre écoute tout au long de l'année et sont les racines du grand arbre que représente notre démocratie. Chacun a sa place, chacun dans sa mission, les élus locaux font part, depuis un certain temps, du mal-être profond de nos territoires ruraux. Gageons que cette crise puisse être considérée comme une chance, la chance pour l'ensemble des gouvernants d'entendre et d'écouter les propositions qui remontent du terrain.

Plus qu'une écoute, nous souhaitons que soient prises en compte nos spécificités rurales et montagnardes et que des mesures concrètes soient prises suite à ces consultations pour améliorer le bien vivre ensemble.

Les élus de la majorité

## Article du groupe minoritaire

### Actualités communales,

Lors du conseil municipal du 17 décembre dernier, dans les questions diverses, nous avons interrogé la municipalité afin que soient expliquées à la population bressaude les conditions du fonctionnement de la neige de culture avec l'eau du barrage de la Lande, dans la mesure où, mi-novembre, des personnes s'étaient interrogées en voyant fonctionner les canons, alors même qu'on leur demandait des mesures restrictives sur l'usage de l'eau (arrêté de Mr le Préfet et communiqué de Mr le Maire). Il nous a été répondu, entre autres, que la convention sur la base de celle proposée en 2013 (mais jamais signée) avec la station, devait être rediscutée.

En effet, le barrage est progressivement devenu fournisseur d'eau pour les canons (à présent près de 240 000 m<sup>3</sup> par an), pour la population du haut de la vallée (près de 20 000 m<sup>3</sup> par an), sans oublier sa fonction régulatrice pour la Moselotte.

D'un côté, le barrage doit assurer son rôle premier de producteur d'électricité, surtout aux périodes de pointes touristiques comme les vacances scolaires associées ou non avec des périodes de grand froid. De l'autre, la ressource touristique du ski avec la neige de culture. Elle est importante pour l'économie locale, les emplois avec ses effets induits que sont le commerce et les locations, et les redevances perçues directement par la commune dans le cadre des DSP. Si les canons à neige n'avaient pas fonctionné, depuis la pluie s'est mise à tomber, aucune piste n'aurait été ouverte pour Noël et avec, l'image de la station.

**Nous devons travailler à ce que ces équilibres soient respectés.**

**La question de la ressource en eau, quelle que soit son utilisation, va être au centre de nos débats dans les prochains mois, dans les prochaines années avec la nécessité de trouver des solutions prenant en compte les fonctions publiques et économiques de cet équipement.**

Aujourd'hui la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a enfin autorisé la possibilité de réhausser le barrage, et nous nous en réjouissons, car la question essentielle est bien là, que le barrage puisse assurer ses finalités de service public et économique, surtout à un moment où même les stations alpines d'altitude sont obligées de s'équiper d'enneigeurs.

### Investissements:

Au vu des nuisances induites (qualité de la chaussée pour les riverains), les travaux des rues des Champions et de Bellevue débutés fin 2015, ont été accélérés et viennent enfin de se terminer cette fin d'année 2018. Ils avaient été initialement programmés pour être finis en 2019! A ce jour, nous sommes en attente de son coût final.

Funérarium, les 12 lots ont été attribués cette fin d'année pour un montant Hors Taxes de 597 941€ HT. Pour rappel, il a été budgété pour un montant de près de 660 000€ avec une subvention de 103 000€. Lors de la dernière séance de conseil de l'année, toujours pas de présentation de plans en 2D, en 3D de cet équipement. Nous avons donc demandé une nouvelle fois, que ce nouvel investissement soit présenté à l'ensemble des élus. Un réel déficit d'information, y compris au niveau de la population.

Opposés à ce projet, nous aurions privilégié une réhabilitation à moindre coût du bâtiment actuel, d'autant plus que les usages en matière funéraire et de sépulture évoluent.

NB: Pour une bonne compréhension, précisons que cet article a été déposé le 7 janvier publication début février et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi, nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire

# LE DOSSIER

## Altytud 630 Association des commerçants



“ Les commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs sont au cœur de la vie économique de La Bresse. La vitalité du centre-ville et l'attractivité de la station sont très liées à leur bonne santé et à leur dynamisme.

À La Bresse, ils ont créé l'association Altytud 630 pour se fédérer. S'intéresser à cette association, c'est faire une plongée dans une part fondamentale de l'activité tertiaire. Vous y découvrirez leur fonctionnement, leur volonté d'animer, et quelques curiosités à leur sujet !

Les élus de la municipalité ”

# LE DOSSIER

*Une association de commerçants, à quoi ça sert ? Est-ce juste une entraide entre commerçants ou bien cela peut-il nous concerner ?*

*À La Bresse, tout le monde a certainement déjà entendu parler d'Altytud 630, ou bien vu le logo. Mais ce que fait cette association est méconnu de la plupart. C'est pourquoi nous vous proposons d'aller à sa rencontre.*



*Sachant qu'un peu plus de 80 artisans, commerçants, cafetiers, hôteliers et restaurateurs sont réunis dans l'association Altytud 630, il nous aurait été difficile de les interroger tous. Nous avons donc rencontré dans un premier temps le président, Jean-Louis Marinho, puis la secrétaire Nathalie Chamerois et les deux vice-présidents Laurence Claudon et Patrick Curien.*



Président depuis 2016, Jean-Louis Marinho nous présente les objectifs principaux de l'association : « fédérer les commerçants et s'entraider, animer la commune et promouvoir les activités commerciales et artisanales de La Bresse. »

## Fédérer les commerçants

Pour fédérer les commerçants, l'association se pose en relais des problématiques communes à tous. Au moment où une nouvelle loi paraît, le comité d'Altytud 630 va chercher les informations pour les transmettre à tous les adhérents. Ça

a été le cas par exemple pour la loi sur le travail du dimanche : le comité analyse les possibilités et les limites posées par la loi et en fait profiter tous les artisans, commerçants, hôteliers et restaurateurs, qui gagnent ainsi un temps précieux.

C'est souvent en lien étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie que l'association travaille. La CCI organise des formations à leur intention au sujet de la législation concernant les commerçants. Par exemple, il y a deux ans, la thématique de l'accessibilité a été abordée : comment adapter les commerces, les hôtels ou les restaurants aux situations de handicap, quand les locaux n'ont pas été prévus ainsi à l'origine ? Peut-on avoir des aides ? Un spécialiste de la question est intervenu lors de l'Assemblée générale de l'association.

Si d'autres dispositifs existent, l'association est le relais idéal auprès des commerçants. Ainsi, quand la Communauté de Communes des Hautes Vosges a proposé des subventions pour améliorer les façades des bâtiments, l'information a été portée à la connaissance de tous les adhérents, et plusieurs en ont profité.

De manière générale, chaque artisan ou commerçant peut poser une question à l'ensemble des membres de l'association, c'est forcément un gain d'efficacité.

Cette communication étroite est parfois précieuse, quand par exemple un individu essaie d'écouler des faux billets ou vole du matériel : en quelques minutes tous les commerçants susceptibles d'être concernés sont alertés et sur leurs gardes.

De même, en cas de coup dur, les commerçants se serrent les coudes : lors des incendies à la boulangerie Pinot, une solidarité s'est mise en place naturellement, et une communication positive vis-à-vis de la presse a été lancée, pour contrer les articles négatifs parus dans la presse sur La Bresse.

Pour conclure sur ce sujet, Jean-Louis Marinho estime que « l'association est un bon relais avec la CCI, la direction de la répression des fraudes, et la mairie. » Et il lance un appel aux artisans et commerçants qui ne sont pas encore membres de l'association : « Vous n'imaginez pas ce que vous manquez : nous partageons nos expériences et nous nous apportons mutuellement un soutien, des réponses techniques, fiscales et administratives... »



## Parler d'une même voix

Faire prospérer le commerce à La Bresse, c'est aussi forcément s'intéresser aux problématiques de politique économique. C'est ainsi que l'association a été en première ligne avec les élus bressauds pour défendre l'Office de tourisme communal au moment de la fusion des communautés de communes, s'appuyant sur les possibilités offertes par la Loi Montagne, convaincus que si l'Office de tourisme devenait intercommunal et positionné à Gérardmer, l'offre de La Bresse serait reléguée en seconde zone, derrière Gérardmer.

Parmi leurs préoccupations actuelles, il y a le problème de l'affichage publicitaire et signalétique. En effet, les règles ne sont pas les mêmes à La Bresse et à Gérardmer : beaucoup plus souples à Gérardmer, elles permettent aux touristes d'avoir une meilleure vue sur les commerces et activités là-bas que dans la vallée de la Moselotte, où la réglementation du Parc naturel régional s'applique sans compromis. Estimant que défavoriser l'un, c'est favoriser l'autre, Altytud 630 ne souhaite pas pour autant qu'on défigure le paysage à coup de panneaux publicitaires, mais plutôt que les règles soient uniformisées.

Dans tous ces dossiers, l'association joue un rôle d'interlocuteur de la mairie, parlant d'une voix au nom de la plupart des artisans, commerçants, cafetiers, hôteliers et restaurateurs.

C'est ainsi par exemple que leur voix a été entendue sur les diverses demandes de fermeture de route pour des manifestations : le Vosges Rallye Festival, par exemple, malgré tout l'intérêt qu'il pouvait présenter, exigeait de fermer le quai des Iranées sans y apporter de réelle animation. La commune s'est rangée à l'avis des commerçants du centre-ville.

## L'animation

Un autre pan de l'activité de l'association, c'est de créer des animations pour le dynamisme et la vitalité du commerce et de la ville. Son but est de cibler tantôt les consommateurs réguliers, locaux, tantôt les touristes. Altytud 630 essaie de proposer en moyenne une action par saison.

Pour 2018, la première était l'accueil des vacanciers avec l'Office de tourisme, en février : ils ont offert le vin chaud aux personnes présentes, et ont tenu une buvette avec tartines et raclette.

Pendant l'été, ils collaborent avec la mairie pour les marchés de producteurs qui ont lieu les mercredis soir sur la place du Champstel, en finançant deux groupes musicaux.

Depuis 2011, cinq marches gourmandes ont été organisées : c'est Laurence Claudon qui en avait lancé l'idée, et le projet a pu se mettre en place avec l'aide du Club Vosgien. « C'était une vraie satisfaction de travailler ensemble, d'associer les artisans qui sont habituellement moins visibles dans nos manifestations, et de montrer une autre image des commerçants auprès de la population », analyse-t-elle. Mais après plusieurs succès, celle prévue en 2018 a dû être annulée, la faute à un calendrier moins favorable et des inscriptions pas assez nombreuses.



Altytud 630 a bien sûr participé à la journée « Associations en fête », elle y a fait un quizz pour gagner des cadeaux, dont des bons d'achat. Elle a aussi été partenaire de la Coupe du monde de VTT en finançant l'hébergement d'un groupe de musique qui assurait l'un des concerts.

# LE DOSSIER



L'opération Champagne, en fin d'année, permettait aux clients de gagner des bouteilles de Champagne en fonction de leurs achats. Cette année, Altytud 630 est allé plus loin en proposant un véritable calendrier de l'Avent de bon d'achats : chaque jour, une personne pouvait gagner entre 150 et 500 €, pour une dotation globale de 5000 €. Le tirage au sort se faisait une fois par semaine sur le marché de Noël organisé par la commune. Par ailleurs, sur ce marché, l'association a pris en charge le financement des photos avec le Père Noël : environ 150 personnes sont venues se faire prendre en photo et Altytud 630 en a financé le tirage.

En 2017, un jeu où il fallait retrouver les commerçants d'après leur photo d'enfance a été lancé : c'est un moyen de créer un lien affectif avec eux !



Toutes ces animations sont financées par les cotisations des adhérents (70 € par entreprise), et parfois par des petites recettes comme celle de la buvette lors de l'accueil des vacanciers. L'association ne fait pas de bénéfices, son but étant non lucratif comme toutes les associations Loi 1901. Et sachant que ces actions viennent en plus d'un quotidien bien rempli, notamment pour les lourdeurs administratives très chronophages que connaissent tous les artisans et



commerçants, tous n'arrivent pas à trouver le temps ou la motivation pour en faire davantage !

L'objectif, nous rappelle Laurence Claudon, reste «de fidéliser les Bressauds et les touristes dans les commerces locaux, et qu'ils consomment plutôt sur place que dans d'autres villes plus éloignées».



## Qui compose Altytud 630 ?

Du traiteur Du Pain au Lard à la menuiserie Vaxelaire, de la boutique Lundi pluie Mardi Soleil à l'auberge Le Couchetat, du parc d'activité Widoo Gliss aux revêtements de sol Berranger, en passant par le transporteur Rochatte, le Super U, la fleuriste Boule de Neige et le photographe Marc Fulgoni, ce sont au total 84 artisans, commerçants, restaurateurs, hôteliers et cafetiers pour l'année 2018.

Le bureau de l'association est composé d'un président, Jean-Louis Marinho (La Centrale Foncière), épaulé de deux vice-présidents, Laurence Claudon (Sports Passion) et Patrick Curien (Intersport), d'un trésorier, Éric Bessege (Crédit Mutuel) et d'une secrétaire, Nathalie Chamerois (Illico Perso).

Un comité, qui se réunit environ 6 fois par an, permet également de s'investir dans des domaines plus précis :

- Les affaires économiques, avec Patrick Curien
- L'Office de Tourisme, avec Hervé Pierrel (Hôtel Les Vallées) et Laurence Claudon
- La santé, avec Anne Lalevée (pharmacie Lalevée) et Patricia Courroy (Maison de la Presse),
- Les écoles avec Régis Astier (auberge La Rételère),
- La réglementation et la signalétique avec Jean-Louis Marinho et Jocelyne Laurent (Bol d'Air),
- L'animation et la communication avec Nathalie Chamerois et Corine Lemaire (Blanchisserie Mougel),
- Les sports et le web avec Sébastien Lejeune (Mr Seb Informatique),
- Fabrice Chevrier (les Cuvées Vosgiennes), Fred Bierren (Boucherie Chez Fred), Valéry Fumey (Super U), Claude Galmiche (Ralb) et Rémi Lalevée complètent ce comité.



## Un peu d'histoire

Pour parler des débuts de l'association, c'est Patrick Curien que nous interrogeons. En effet, depuis ses débuts, il a toujours été impliqué dans les associations de commerçants.

Dans les années, 80, c'est Yvon Claudel qui crée une association de commerçants nommée Carré B. Au début des années 2000, l'association évolue pour intégrer les artisans : Carré B laisse la place à CAB (Commerce et Artisanat Bressaud). De leur côté, les professionnels de l'hôtellerie-restauration avaient une association sobrement appelée CHR (association des Cafetiers, Hôteliers et Restaurateurs).

Il y a une dizaine d'années, alors que Nathalie Berranger (la Demeure des Deux Trésors) était présidente des CHR et son mari (revêtements de sols) impliqué dans CAB, la décision a été prise de créer une association commune. Altytud 630 était née, avec un slogan « Le plaisir de faire plaisir », et trois mots d'ordre : « fédérer, promouvoir, animer ». Les éléments spécifiques à chaque profession continuent d'être traités : ainsi, Hervé Pierrel s'occupe par exemple des éléments spécifiques à l'hôtellerie-restauration (conventions collectives, groupement d'achats...)



## Mais pourquoi donc un Y à Altytud 630 ?

Recherche d'originalité ? Besoin de se démarquer ? Non, c'est un peu plus recherché : 630 représente l'altitude au centre-ville (précisément au pied de l'église), et le Y vient du blason. Il symbolise les deux vallées de Vologne et du Chajoux qui se rejoignent aux Champions pour former la vallée de la Moselotte.

C'est Olivier Claudon qui a dessiné le logo, mettant en avant ce fameux Y.

En revanche, pour l'absence de E, nous n'avons toujours pas l'explication !

## Le saviez-vous ?

En juin 2011, l'association organise un concert de rock, avec la superstar Michael Shenker. Malgré le succès, cette initiative divise, certains estimant qu'il n'était pas du rôle d'une association de commerçants de monter de tels spectacles. C'est ainsi que ceux qui souhaitent continuer l'organisation de concerts créent l'association Rock Altitude, qui a ensuite fait venir CoverQueen, Simon Philips et bien d'autres.

Le mot de la fin, ou plutôt l'idée à faire germer, nous est suggérée par le président de l'association : « Pour créer une vraie sensation de centre-ville où les gens auraient envie de flâner, de s'arrêter, de ralentir, il faudrait davantage de terrasses éclairées : avec celle du nouveau bar l'Atypique, on va dans le bon sens, mais on a encore du travail pour faire aussi bien que dans d'autres villes proches... »

## Liste des gagnants - Calendrier de l'Avent

### 5 000 euros de Bons d'achats offerts en décembre

#### Tirage du 9 décembre

**300 euros**

Veronique Remy - La Bresse

**200 euros**

Alexandra Arnould - La Bresse

Erik Demange - Cornimont

Laurence Didierlaurent - La Bresse

Olivier Primault - St-Euphraise

(51)

André Lambert - La Bresse

**150 euros**

Myriam Petitjean - La Bresse

Nathalie Claudel - La Bresse

José Clemens - La Bresse

#### Tirage du 16 décembre

**300 euros**

Claudine Vaxelaire

La Bresse

**200 euros**

Anne Seyer - La Bresse

Jacques Fustinoni

Saulxures-sur-Moselotte

Michel Petitjean - La Bresse

Alexandrine Ducret

La Bresse

**150 euros**

Christine Poirot - La Bresse

Nicole Aubert - La Bresse

#### Tirage du 23 décembre

**300 euros**

René Poirot - La Bresse

**200 euros**

Alain Durand - Haut-du-Them

Laetitia Pierrel - La Bresse

Emmanuel Germain - La Bresse

**150 euros**

Joel Poirot - La Bresse

Claudine Bonnot - La Bresse

Léonie Poirot - La Bresse

#### Tirage du 24 décembre

**500 euros**

Félicien Claudon - La Bresse



# OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

**Du 1<sup>er</sup> au 9 février :**

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermé le jeudi matin et le dimanche

**À partir du 9 février :**

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h

et le dimanche de 9 h 30 à 12 h 30

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture

du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter

sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - Tél. : 03 29 25 41 29

## Les éditions disponibles à l'Office de Tourisme



**Guide pratique hiver**  
en 4 langues FR/NL/E/D



**Guide pour les familles**



**Guide des hébergements**



**Bus hivernal**



**Agenda des manifestations  
février/mars**

L'Office de Tourisme tient également à votre disposition les brochures touristiques de ses partenaires (plans des pistes de ski, activités à pratiquer, sites à visiter, etc...).

Plus d'infos sur [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

## Bienvenue aux vacanciers

L'Office de Tourisme invite les vacanciers à ses accueils touristiques tous les lundis pendant les congés scolaires (11, 18 et 25 février et 4 mars) de 17 h à 19 h ; rendez-vous sur le parvis de l'Office de Tourisme avec la présence des professionnels du tourisme qui proposeront des activités et des visites à faire pendant les vacances.



## Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net) - E-mail : [accueil.piscine@labresse.fr](mailto:accueil.piscine@labresse.fr)

### Horaires du 9 février au 8 mars

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	14 h à 17 h 30	15 h à 17 h 30	De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h (selon fréquentation)
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	Aquagym de 19 h à 20 h (sauf les 13 et 20 février)
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining avec coach de 9 h 30 à 10 h 30 Aquabress de 19 h à 20 h (sauf les 14 et 21 février)
Vendredi	14 h à 21 h	15 h à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15
Samedi	10 h 30 à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 <sup>e</sup> âge de 19 h à 20 h (sauf les 9, 16 et 23 février)
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	

### Du 9 au 24 mars

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi	15 h à 17 h 30		De 15 h 30 à 17 h 30	Aquatraining avec coach de 17 h 45 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 19 h 30
Mardi	15 h à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h	École de natation de 9 h 30 à 10 h 30 Aquagym de 19 h à 20 h
Jeudi	15 h à 19 h	16 h 30 à 18 h 45	De 17 h à 19 h	Aquagym en musique de 12 h 15 à 13 h 15 Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h Aquabress de 19 h à 20 h
Vendredi	15 h à 21 h	16 h 30 à 20 h 45	De 19 h à 21 h	Aquatraining accès libre de 16 h 30 à 18 h
Samedi	10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h	15 h à 17 h 45	De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h	Aquagym 3 <sup>e</sup> âge de 9 h 30 à 10 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h à 9 h 30	

\* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

# DANS LE RETRO

## Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 17 mars

	Vacances scolaires 9/02/18 au 10/03/19		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	Fermé	
Mardi	14h - 19h		Fermé	
Mercredi	14h - 19h		14h - 19h	
Jeudi	14h - 19h		Fermé	
Vendredi	10h30 - 19h	9h30 - 10h30	Fermé	
Samedi	14h - 19h		14h - 19h	
Dimanche	10h30 - 19h*	9h30 - 10h30	10h30 - 19h	9h30 - 10h30

« Spécial -10 ANS » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique  
Mardi 5 mars : on fête mardi gras à la patinoire : location des patins offerte pour les personnes déguisées !



## Saint-Laurent

### Noël à la maternelle

La période de Noël s'est terminée avec la traditionnelle fête organisée par les enfants de la maternelle.

Ils ont revisité le calendrier de l'aveugle. Du numéro 1 au numéro 24 différentes actions se sont enchaînées, mélangeant les grands et les petits : récitation de poésies, illumination des bougies des quatre dimanches de l'aveugle, préparation du sapin, de la crèche, des invitations, danse, saynète, et le chant final pour souhaiter un joyeux Noël aux familles. Pour clore cet après-midi, parents et enfants se sont retrouvés pour partager un bon goûter. Merci aux parents pour les gâteaux et les boissons bien appréciés de tous.



### Du ski au Saint-Laurent

C'est reparti pour les séances de ski scolaire depuis début janvier. Sous un ciel pas toujours très clément, les enfants, avec le sourire et leur bonne humeur habituelle, ont chaussé leurs skis : ski de fond ou ski alpin, chacun à son rythme découvre les joies de la glisse. Tous les accompagnateurs, qu'ils soient parents, grands-parents, moniteurs ESF ou enseignants, apprécient le respect et la solidarité que les enfants développent entre eux.



### Des récompenses pour les 6<sup>e</sup>

Le premier trimestre s'est terminé avant les vacances de Noël par des récompenses. Certains collégiens ont reçu en même temps que leur bulletin scolaire un « Saint-Laurent » d'or, d'argent ou de bronze, en présence de leur professeur principal.



Ces prix sont attribués aux élèves les plus méritants.

Les critères de mérite sont les suivants :

- respect des règles de vie du collège
- respect du matériel, des locaux, des camarades
- entraide et camaraderie
- implication dans les activités extrascolaires
- dépassement de soi, etc.

# DANS LE RETRO

## Visite des travaux

En fin d'année, les membres du Conseil municipal ont effectué une visite des travaux réalisés en 2018. Ils sont ainsi passés au nouveau réservoir de la Courbe, au col de Grosse-Pierre, sur la route des Bouchaux, au Sacré-Cœur, et dans les rues du secteur Champions - Bellevue



▲ Route des Bouchaux



▲ Secteur Bellevue - Champions



▲ Sacré-Cœur



▲ Col de Grosse-Pierre



▲ Réservoir de la Courbe

## Partage et solidarité chez les P'tits amis de Oui-Oui

Il y a quelques mois, les P'tits Amis de Oui-Oui ont rencontré Azouher et lui ont fait quelques dons pour les enfants de son pays.

Akli le Touareg est revenu pour partager sa musique et ses contes et les remercier de la part des enfants du Mali.



Ils ont ainsi découvert une autre culture et un autre mode vestimentaire : une belle expérience !

## Marché de Noël

Le marché de Noël a fermé ses chalets le 6 janvier dernier en musique, mais... sans neige !

Malgré une météo très pluvieuse en début de mois, le public est venu nombreux au pied du sapin durant les vacances d'hiver. Les lâchers de lanternes, la présence du père Noël, les produits artisanaux ont fait la réussite de ce quatrième marché de Noël.

C'est sous la neige que les chalets ont ensuite quitté la place du Champstel !



## La Bressaude

### Le coin des podiums

Le mois de décembre et la reprise des compétitions de ski de fond ont apporté leur lot de podiums : 23 dont plus de la moitié pour les skieurs de fond :

Paula Botet, Martin Botet, Mattéo Correia, Amandine Mengin, Anne-Laure Cuny ont été les plus en vue.

Pour l'ensemble de l'année 2018, 461 podiums ont été comptabilisés pour toutes les sections sportives de La Bressaude.

Souhaitons à tous nos compétiteurs que l'année 2019 soit au moins aussi prolifique !

### Baby basket

Les petits basketteurs bressauds (4-6 ans) étaient invités avec les autres clubs des Vosges, le 15 décembre dernier à Épinal, pour fêter Noël. Ils ont pu participer à des jeux tout au long de la matinée avant de rencontrer le père Noël. Ce dernier leur a offert à tous un ballon de basket ainsi qu'une brioche et du chocolat. Les enfants ont adoré.



### Ski club, côté nordique

Entre Saint-Nicolas et la galette, et malgré le faible enneigement, la collection de titres est déjà remarquable : Paula Botet en biathlon revêt le maillot rouge de leader national en U19 avec une victoire à l'international en IBU CUP de Lenzerheide (équivalent d'une coupe d'Europe), et se place 2<sup>e</sup> puis 3<sup>e</sup> en coupe de France début janvier. Sa sœur d'arme Chloé Remy en U21 signe une belle « remontada » en coupe de France avec une seule faute sur la poursuite qui la ramène sur les talons de sa benjamine.

En U17, Mattéo Correia engrange des points en se classant 12<sup>e</sup> à Arvieux et 4<sup>e</sup> à Prémaman en coupe de France de ski de fond.

Chez les aînés, Delphine Claudel est allée chercher une très belle 22<sup>e</sup> place en Coupe du monde et Adrien Mougel un 7<sup>e</sup> temps dans le Queyras avant de se lancer dans les courses longues distances.

Le Ski Club tient à féliciter Claire Mougel, licenciée aussi en ski, pour sa superbe année 2018 couronnée de multiples récompenses mille fois méritées.



▲ Paula en or sur IBU CUP (16 décembre 2018)

## Claire Mougel, athlète de l'année

Le Conseil départemental a nommé Claire Mougel athlète vosgienne de l'année, lors de la cérémonie des mérites sportifs vosgiens à Épinal. Sa 3<sup>e</sup> place aux mondiaux de trail a fait la différence par rapport aux autres excellents sportifs du département. Elle succède ainsi à un autre Bressaud : Titouan Perrin-Ganier.



▲ Mattéo 4<sup>e</sup> aux Tuffes (6 janvier 2019)

# DANS LE RETRO

## Festival Accord des Montagnes

Le festival d'accordéon a encore connu un énorme succès cette année : les concerts gratuits à la salle des fêtes ont fait le plein le mardi, la journée du jeudi à la Halle des congrès était aussi une réussite avec environ 600 participants. Les concerts dans les restaurants affichaient tous complet bien avant le début du festival, et les réservations pour l'année prochaine sont déjà très nombreuses.

Les participants et les bénévoles viennent parfois de loin, même de l'étranger, en bus ou en camping-car.

Du côté des artistes, les styles étaient très diversifiés : jazz manouche, rock, swing, chanson française revisitée...

Parmi les nouveautés de l'année, la venue d'écoles de danse et une scène ouverte aux amateurs.

Frédéric Buch, l'organisateur, était très satisfait de ce festival, notamment des reportages sur les grandes chaînes de télévision nationales, et de la présence d'une nouvelle génération de retraités.



## ÉTAT CIVIL Décembre 2018



### Naissances

- **Léon**, né le 2 décembre à Remiremont, fils de **Victoria Ricq** et **Robin Lordier**.
- **Lucas**, né le 4 décembre à Remiremont, fils de **Justine Pierrel** et **Vivien Gabel**.
- **Lina**, née le 7 décembre à Remiremont, fille de **Cindy Bouvet** et **Benjamin Aubert**.
- **Eden**, né le 27 décembre à Remiremont, fils de **Anaïs Tisserant** et **David Mangin**.

### Mariages

- Le 1<sup>er</sup> décembre, **Karen Alexandre**, accompagnatrice en montagne et **Pierre Mengin**, accompagnateur en montagne, domiciliés à La Bresse.
- Le 31 décembre, **Marie-Charlotte Demange**, psychologue et **Evann Haas**, viticulteur, résidents à La Bresse.

### Décès

- **Marthe Maria Mougins**, âgée de 86 ans, domiciliée 16 route de la courbe, décédée le 3 décembre à Gérardmer, veuve de Robert Pierrel.
- **Lambert Lorich**, âgé de 73 ans, domicilié 11 chemin de Réchigoutte, décédé le 2 décembre à Remiremont.
- **Marcel Louis Mansuy**, âgé de 96 ans, domicilié 32a rue de la Claire, décédé le 18 décembre à La Bresse, veuf de Thérèse Vaxelaire.
- **Maurice Remy**, âgé de 87 ans, domicilié 11 chemin des Champis, décédé le 23 décembre à Cornimont, époux de Cécile Poirot.
- **Simone Florence**, âgée de 89 ans, domiciliée 11 Grande Rue, décédée le 28 décembre à La Bresse, veuve de Léon Gehin.
- **Aline Marie Pauline Michel**, âgée de 92 ans, domiciliée 1 rue du Hohneck, décédée le 31 décembre à Saint-Dié-des-Vosges, veuve de Charles Binaux.

## Décembre à la maternelle La Tourterelle

Comme tous les ans le mois de décembre est le mois de l'espoir pour les enfants : un peu craintifs tout d'abord avec la visite de saint Nicolas et Père Fouettard puis très excités dans l'attente du Père Noël et de ses cadeaux tant espérés.

Le Père Noël est venu juste avant les vacances pour distribuer des jouets à l'école. Les enfants, pour le remercier, ont entonné le classique « Petit Papa Noël » et d'autres chants moins connus.



# INFOS PRATIQUES

## Services communaux

**Mairie : 03 29 25 40 21**

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h  
Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87  
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,  
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 <sup>re</sup> Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Services médicaux

**Service Médi-Garde**

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

**Dr Arnould**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : demi-journée

Fermé le mercredi

**Dr Hofgaertner**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

**Dr Leroy**

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h  
sauf le jeudi.

**Dr Ménière**

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

## La Poste

Horaires :

Lundi : 13h30-16h30 - Mardi : 10h-12h et 13h30-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

## Infirmières

**Valérie Flieller - Isabelle Claudel**

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

**Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine**

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

## Pharmacies

**Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237**

**Pharmacie Doridant-Marion**

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

**Pharmacie du Hohneck**

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

## Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :  
faites le 15

## Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont  
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit  
leur commune de résidence.

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

# AGENDA

## CULTURE

### ■ Du 19 janvier au 17 mars

Exposition Uni...verre de Janine Jacquot Perrin  
Maison de La Bresse  
Du mardi au vendredi : ..... 15 h-18 h  
Samedi et dim : ..... 10 h 30-12 h 30/15 h-18 h  
sauf du 9 février au 10 mars : tous les jours  
10 h-13 h/15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 15 février

Conférence « histoire de l'église de La Bresse »  
Maison de La Bresse ..... 20 h

Infos : André Balaud - MLC La Bresse

### ■ 21 février

La mouette et le chat avec la Cie Chamboule Touthéâtre  
Salle des Fêtes ..... 18 h

Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

### ■ 28 février

Spectacle de Magie et Illusion avec Clément Demangel  
Salle des Fêtes ..... 18 h

Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



## DIVERS

### ■ 6, 13, 20 et 28 février

Pack Patinoire + crêpe  
Espace Loisirs et Patinoire ..... 14 h-16 h  
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 37 37

### ■ 8 février

Don du Sang  
Salle des Fêtes ..... 16 h-19 h 30  
Infos : Établissement Français du Sang  
Tél. : 03 83 44 62 62

### ■ 11, 18 et 25 février

Accueil des vacanciers  
Devant l'Office de Tourisme ..... 17 h-19 h  
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29  
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

### ■ 12 février

Descente aux flambeaux  
Station de ski La Bresse-Lispach ..... 19 h-20 h  
Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 13, 20 et 27 février

Descente aux flambeaux  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h 30  
Infos : E.S.F. 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

### ■ 13, 20 et 27 février

Goûter « Opoul »  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 17 h 30  
Infos : Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

## LOISIRS

### ■ 10, 17 et 24 février

Challenge Biathlon Family  
Domaine Nordique de Lispach ..... 15 h-17 h  
Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20  
tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

### ■ 12, 19 et 26 février

Soirée luge  
Station de ski La Bresse-Hohneck ..... 18 h-21 h 30  
Infos : Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 12, 19 et 26 février

Ski découverte  
Station de ski La Bresse-Hohneck ... 7 h 45-8 h 45  
Infos : Station de ski Labellemontagne  
Tél. : 03 29 25 68 78

### ■ 15 février

Concours de tarot interclub  
Centre Culturel et Social ..... 14 h  
Infos : Chevalley Christiane - christiane.chevalley@sfr.fr

